

## REMARQUES SUR LA LOI DU MOINDRE EFFORT EN FRANÇAIS

**Mostafa RECHAD**

Université Hassan II de Casablanca, Maroc

[rechad@hotmail.com](mailto:rechad@hotmail.com)

**Résumé :** Par cette étude, nous visons à apporter un peu plus de lumière sur l'application de loi du moindre effort en linguistique en général, et en français en particulier. L'objectif de cette étude est d'illustrer le rôle crucial de cette loi à divers niveaux linguistiques de la phonologie à la syntaxe, passant par la morphologie, la sémantique et la pragmatique. Nous montrons, pour chaque composante, à quel point les dérivations et les représentations linguistiques sont gouvernées par la loi du moindre effort. Ce champ d'application est élargi pour inclure d'autres pratiques linguistiques orales et écrites : Code switching, SMS ou orthographe) en français. En dépit de la place primordiale de cette loi, nous nous posons la question de savoir si elle est systématiquement liée à l'efficacité communicationnelle. Nous démontrons que la réponse est souvent oui, mais pas toujours. Son application parfois risque d'amener à des résultats contraires. D'où la nécessité de repenser cette loi linguistique. Nous défendons, dans ce sens, une version relativisée de la loi en question.

**Mots-clés :** Loi du moins effort, composantes linguistiques, économie linguistique, composantes linguistique, français.

**Abstract :** The law of least effort has always played a crucial role in derivations and linguistic analyzes. Indeed, the speaker insists on using minimal effort in his spontaneous language production. The linguist, for his part, follows the same approach in his analysis, whether phonological, syntactic morphological, semantic, pragmatic, etc. One of the issues facing this law is whether it is always respected and whether the rules and linguistic constraints derived from it are applied everywhere. To answer this question, we take a look at the different linguistic levels and facts in French. We confirm that we are dealing with a primordial law in linguistics, but we have also implemented a systematic application for bad results. So we propose to relativize it and to put it into perspective.

**Key words :** Least effort. Linguistic components. Linguistic derivation. French language. Syntax.

## Introduction

Il est question de présenter et évaluer une loi qui joue depuis toujours un rôle déterminant dans les dérivations et les analyses linguistiques, il s'agit de la loi du moindre effort. En effet, le locuteur tiens à utiliser un effort minimal dans sa production langagière spontanée. Le linguiste, de sa part, tient à suivre la même démarche dans son analyse, qu'elle soit phonologique, morphologique syntaxique, sémantique, pragmatique, etc. La question posée ici est de savoir si cette loi est toujours respectée et si les règles et les contraintes linguistiques qui en sont dérivées sont partout appliquées. Pour répondre à cette question, nous faisons un tour d'horizon aux différents niveaux linguistiques et aux faits de langues, particulièrement le français. Nous montrons qu'il s'agit, en effet, d'une loi primordiale en linguistique, mais nous montrons également que son application systématique mène à des mauvais résultats, d'où la nécessité de la relativiser.

### 1. La loi du moindre effort linguistique

La loi du moindre effort est appelée aussi principe de Zipf en référence à Georges Kingsley Zipf (1949)<sup>1</sup>. En s'appuyant sur des faits statistiques, Zipf a découvert que la longueur d'un mot est étroitement liée à la fréquence de son emploi, raison pour laquelle des centaines de milliers de mots fréquents sont abrégés. Ainsi, plus le mot est fréquent, plus il est amené à être abrégé. En revanche, plus le mot est complexe, moins il apparaît dans le discours. Si le travail de Zipf est centré surtout sur la fréquence de l'usage du mot, son principe est étendu aux autres domaines des sciences du langage, dans un cadre dit économie linguistique. En effet, le rôle de l'économie linguistique est situé aujourd'hui au cœur de nombreuses recherches récentes en phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique et pragmatique, entre autres. Nous illustrons, pour chaque niveau linguistique, comment la production langagière, qu'elle soit orale ou écrite, est gouvernée par la loi du moindre effort. Parallèlement, montons, en bref, comment cette loi est conçue dans différentes approches telles que la sémantique formelle, la pragmatique cognitive, la grammaire fonctionnelle ou encore la syntaxe générative. Le SMS, le code switching ou l'orthographe sont présentés en suite comme des phénomènes illustrant la loi de du moindre effort en français. Si notre analyse consiste à confirmer la capacité explicative forte de la loi du moindre effort, notre hypothèse consiste à relativiser cette loi. son application systématique pourrait être problématique dans la mesure où elle dériverait des structure agrammaticale ou moins claire au point de vue communicationnelle.

---

<sup>1</sup>Ce principe est utilisé dans des domaines différents tels que la psychologie, la sociologie, le marketing, l'urbanisme, la science de l'information, la biologie, etc.

## 1.1 La phonologie

La loi du moindre effort a été liée à la facilité de prononciation. Le locuteur du français, ou d'autres langues, tend spontanément à faire l'économie articulatoire qui n'est pas indispensable pour la communication. Du point de vue phonétique et phonologique, l'économie a été considérée comme le catalyseur de l'évolution du langage en expliquant des phénomènes linguistiques aussi bien diachroniques que synchroniques<sup>2</sup>. Généralement, la facilité de prononciation en français revient, dans la plupart des cas, à certaine paresse articulatoire ou à une tendance au moindre effort. La liaison est un des phénomènes qui illustre cette tendance. Elle est traditionnellement définie comme la réalisation d'une consonne finale latente devant un mot à initiale vocalique. En d'autres termes, la finale du mot est réalisée au contact de l'initiale vocalique du mot suivant. Une économie articulatoire considérable se fait par cette liaison. Nous présentons ci-dessous quelques exemples :

Le graphème [s] à la fin du mot est réalisé [z] au contact d'une voyelle initiale du mot suivant: 'les hommes', 'je les ai vus', 'ils y vont'. Par ailleurs, [d] se prononce [t] comme dans: 'un grand homme', 'quand est-ce que'. [f], à son tour, se réalise en [v] comme dans: 'neuf heures'.

Les études consacrées à la liaison ont montré qu'il s'agit d'un phénomène bien plus complexe. Il paraît clair que la liaison est une économie articulatoire : jonction d'une finale non prononcée au contact d'une voyelle initiale. Pourtant, elle n'est pas toujours obligatoire. La preuve, c'est qu'il existe des liaisons facultatives ou variables et d'autres interdites. Parmi des exemples de liaisons facultatives, on peut citer : 'les personnes'[z] en question ou 'les personnes en question'. Quant à la liaison interdite, on trouve : 'un garçon et une fille', 'tu aimes aller au cinéma', etc. Concernant la liaison interdite, elle est observée lorsque deux éléments sont séparés par une ponctuation ou une conjonction : 'femmes, hommes, enfants, tous sont présents' ; 'ils sont tous venus, les jeunes et les moins jeunes'. La nature de chaque type de liaison dépend des contraintes phonologiques, morpho-phonologiques ou morphosyntaxiques. Cette typologie des liaisons montre bien qu'on ne fait pas appel systématiquement à la loi du moindre effort ; ce qui amène à relativiser l'application de la loi en question.

## 1.2 Morphologie

En morphologie, on constate la complexité en français, du système flexionnel, particulièrement le temps et les traits d'accord (nombre, genre et

<sup>2</sup>Vendryes (1939:49) définissait cette notion en termes phonétiques : « Les altérations que subissent les sons seraient dues à la paresse naturelle de l'homme, enclin même quand il parle à ménager ses forces [...] L'économie consisterait en un relâchement momentané ou accidentel de l'effort à accomplir, ainsi quels qu'en soient les effets ultérieurs, elle serait à l'origine de nombreux changements phonétiques ».

personne). Là encore, on constate la tendance du locuteur du français oral, à fournir un moindre effort. Prenons l'exemple des pronoms : *faut qu'i vient* au lieu de 'il faut qu'il vienne' ; *immdi/* 'il me dit'. L'oral en français tend beaucoup plus que l'écrit vers la fusion ou l'ellipse des morphèmes. Les différents phénomènes d'affixation illustrent bien le fonctionnement de la loi du moindre effort en morphologie. Prenons l'exemple des pronoms et de pronominalisation : « Le pronom par définition substitue le nom. » Le locuteur en fait appel tant que possible, parce qu'entre un syntagme nominal ou prépositionnel et un substitue pronominal, ce dernier est nettement économique en termes morpho-phonologique. Cependant, cette substitution n'explique pas le contraste entre (1.a, b) et (1.c) :

- 1      a.      J'ai vu le film  
           b.      Je l'ai vu  
           c.\*     J'ai vu le

Le contraste ci-dessus montre que le moindre effort ne suffit pas pour expliquer l'agrammaticalité d'une structure comme (1.c).

Comme tout morphème lié, le pronom clitique en français, comme dans d'autres langues, doit être affixé à la catégorie qui le sous-catégorise. Par conséquent, il ne doit jamais rester indépendant, en vertu du filtre dit *Stray Affix*<sup>3</sup>.

### 1.3 La sémantique formelle

Par ailleurs, la sémantique formelle tente de mettre au jour le rôle que joue l'économie dans le choix d'une référence plutôt qu'une autre, dans la mise en place des relations anaphoriques, la détermination du focus, l'ellipse du groupe verbal, etc...

### 1.4 La pragmatique cognitive

Il a été démontré que l'interprétation pragmatique des énoncés est déterminée par la seule information linguistique. Alors, la question qui se pose est de savoir comment et sur quelle base formelle locuteurs et récepteurs sélectionnent les énoncés. La théorie de la pertinence de Sperber et Wilson accorde beaucoup d'attention aux considérations d'économie. Ces derniers suggèrent que les mécanismes qui permettent cette sélection reposent sur un principe requérant un équilibre entre le coût du traitement et le gain interprétatif. La relation entre ces deux facteurs est une question d'équilibre. Le coût réside ici dans l'effort musculaire et cognitif. Quant au gain, il est lié à la qualité de la communication qui

<sup>3</sup>*Stray Affix Filter:*

*A morphologically realized affix must be a syntactic dependent of a morphologically realized category at surface structure.*  
 ( cf. Lasnik, 1981 : 162 ).

en résulte. Le rapport coût-gain fait souvent l'objet d'un calcul qui diffère selon que l'on est émetteur ou récepteur. Une dépense importante par l'émetteur pourra accroître l'économie réalisée par le récepteur. En revanche, une économie stricte de la part du premier pourrait engendrer l'incompréhension du second. En d'autres termes, un effort moindre pourrait être, parfois, source de non-communication. Il n'est donc pas sûr qu'un gain optimal relève toujours de l'économie en coût.

### 1.5 Grammaire fonctionnelle

À son tour, la grammaire fonctionnelle d'André Martinet, se sert de l'économie comme un principe linguistique dit de *double articulation*. La première articulation est liée au niveau des plus petites unités significatives : un énoncé est une succession d'unités minimales de signification qu'on appelle monèmes. Chaque monème a une face formelle (le signifiant) et une autre significative (le signifié). Ces unités minimales peuvent être des mots ou des groupes de mots (syntagmes). Quant à la seconde articulation, elle est observée au niveau des unités distinctives ; les monèmes se segmentent eux même en unités sonores plus petites, les phonèmes. Ces derniers n'ont pas de sens en soi, mais ils participent à l'identification du sens des unités significatives en permettant de les distinguer les unes des autres. Ces deux articulations représentent la base fondamentale de plusieurs approches linguistiques structurales. La double articulation constitue une base conceptuelle permettant d'analyser toutes les expressions linguistiques<sup>4</sup>.

### 1.6 Syntaxe

En syntaxe générative récente, particulièrement le programme minimaliste avancé en (Chomsky 1995), s'élaborent deux notions d'économie, liées mais distinctes. D'un côté, on tente de répondre à la question de savoir si la faculté du langage est "parcimonieuse" dans les outils qu'elle fournit à la langue interne des locuteurs pour accéder à d'autres modules de l'esprit/cerveau. Dans ce sens, l'économie est représentationnelle. De l'autre, on essaie de déterminer le rôle de l'économie dans l'engendrement des expressions linguistiques; est-il vrai, par exemple que les computations qui sont les plus simples en termes de nombre d'étapes, de distance, de complexité structurale, bref, d'effort cognitif, sont sélectionnées aux dépens de computations plus complexes dans leurs dimensions. Dans ce sens, l'économie est dérivationnelle. L'idée de base et commune entre les deux types d'économie est qu'une théorie qui utilise moins d'outils d'analyse et d'explication, et par conséquent moins d'effort, est une théorie plus pertinente que celle qui en utilise davantage<sup>5</sup>. Nous donnons ci-dessous un exemple pour chacun

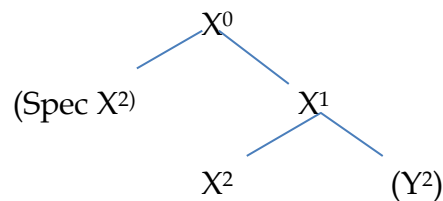
<sup>4</sup> Pour en savoir plus, cf. Martinet, 1960.

<sup>5</sup> Il est important de distinguer entre deux types d'économie : La première est dite *économie méthodologique* et la seconde, *économie substantive*, cf. Hornstein, 2005: 8. La première permet d'apporter des explications très simples ou moins complexes. Ce qui permet d'élaborer un modèle scientifique simple et en adéquation avec les faits.

des deux types d'économie cités ci-dessus. L'économie dérivationnelle sera illustrée ci-dessous par un principe dit de *procrastination* et l'économie dérivationnelle sera exemplifiée par la théorie dite de *X-Barre*.

### -La théorie X-Barre

Pour illustrer l'économie dite représentationnelle selon l'approche générative, nous présentons brièvement la théorie dite de *X-Barre*, une des réussites de la grammaire générative dans son modèle standard étendu (cf. Chomsky, 1981). Cette notation est une représentation formelle de toutes les catégories linguistiques sous forme de tête à un niveau  $X^0$  : catégories lexicales comme le verbe ( $V^0$ ) le nom ( $N^0$ ), l'adjectif ( $A^0$ ) ou la préposition ( $P^0$ ), ou catégories fonctionnelles comme le temps ( $T^0$ ), l'aspect ( $Asp^0$ ) ou l'accord ( $Acc^0$ ). Toute catégorie est représentée à trois niveaux : niveau  $X^0$ , une tête, niveau intermédiaire  $X^1$  et niveau maximal ou projection maximale  $X^2$ . Chaque tête ( $X^0$ ) peut voir un spécificateur à sa gauche, comme elle peut avoir un complément à sa droite. Ainsi, la structure hiérarchique de la notation X-Barre peut être présentée comme suit :

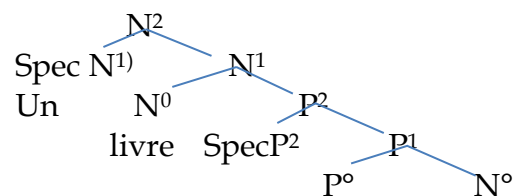


L'importance d'une telle notation est sa capacité de présenter tous les syntagmes de la langue française par la structure abstraite (2) ci-dessus. Mieux encore, elle prétend être universelle, dans la mesure où elle tient compte de l'aspect typologique des langues. Sans entrer dans les détails de la discussion relative à l'impact représentationnel de cette théorie sur la syntaxe des différentes langues, nous donnons deux exemples du français :

(03)

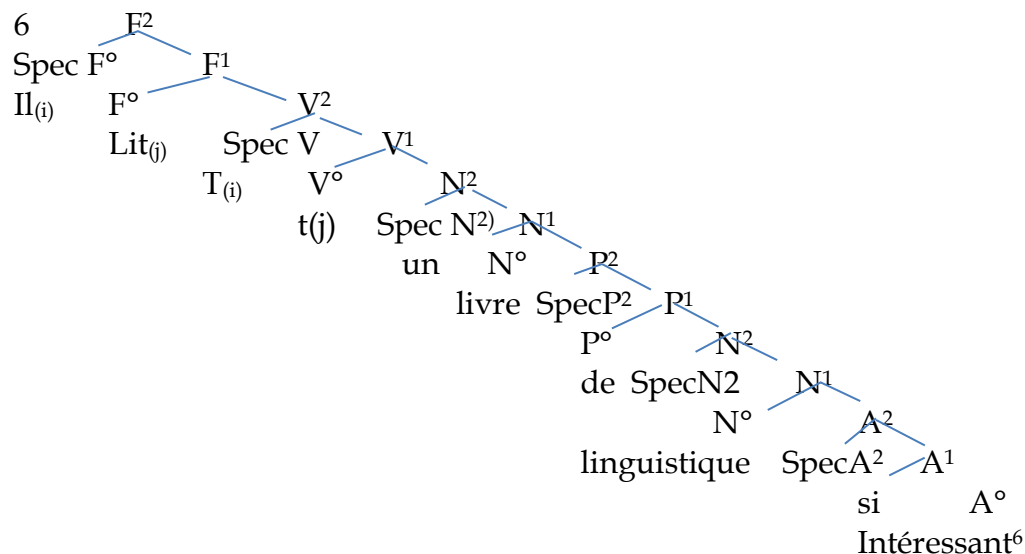
Un livre de linguistique

(04)



Quant à l'économie dite substantive, elle est basée sur la notion du moindre effort, exigeant ainsi des opérations économiques et moins coûteuses.

(05)  
Il lit un livre de linguistique très intéressant



F<sup>2</sup> est la projection maximale de la flexion (*Inflection Phrase*). Il s’agit d’une catégorie abstraite qui a les traits d’accord (genre, nombre et personne), de temps et d’aspect. Par ailleurs, la tête lexicale V° est amenée à faire le déplacement vers la tête F° pour avoir un contenu flexionnel. Quant au sujet qui est engendré dans la position Spec V<sup>2</sup>, il est amené à son tour à se déplacer plus haut vers le spécificateur de F<sup>2</sup>. Ce déplacement lui permet de recevoir sa marque casuelle, le nominatif, dont il a besoin. Autrement dit, le déplacement du sujet en français vers sa position préverbale est motivé par le filtre sur Cas<sup>7</sup>. C’est ainsi que l’ordre Sujet-Verbe en français est dérivé. Nous observons que la relation entre la tête et son complément est structurellement semblable :

- a- Une relation de sous-catégorisation de gauche à droite.
- b- Une tête X° sous catégorise une projection maximale X<sup>2</sup>; c’est le cas de la relation entre F° et V<sup>2</sup>, entre V° et N<sup>2</sup>, entre N° et P<sup>2</sup>, entre P° et N<sup>2</sup> et entre N° et A<sup>2</sup>.

Ainsi, la théorie X-barre est considérée comme l’illustration parfaite de l’économie représentationnelle des structures linguistiques. Elle représente tout le système syntagmatique de la langue par une structure unifiée, économique, générale,

<sup>6</sup>F= Flexion ; V= verbe ; N= Nom ; P= Préposition ; A= Adjectif.

<sup>7</sup>Le filtre sur le Cas est avancé dans le cadre de la théorie du liage et du gouvernement, il peut être formulé ainsi : *Un syntagme nominal doit avoir un Cas.*

simple, claire et élégante<sup>8</sup> ; Ce sont des conditions de rigueur pour toute théorie scientifique.

### **-Principe de procrastination**

Dans le cadre du programme minimaliste (Cf. Chomsky 1995), le déplacement d'un constituant de la phrase d'une position à l'autre se fait soit explicitement (au niveau syntaxique) ou implicitement (au niveau de la forme logique (FL)) ; le premier type de déplacement est moins économique que le second (Cf. Collins 2001). Le déplacement syntaxique donc doit être reporté autant que possible étant donné qu'il demande plus d'opérations, et donc il est plus coûteux. Rappelons que le déplacement syntaxique d'un constituant est motivé par la nécessité de vérifier ses traits inhérents. Ainsi on peut présenter le principe de vérification comme suite :

(07)

Un trait peut être vérifié par un déplacement explicite si c'est nécessaire, sinon par un déplacement implicite.

Pour illustrer ce principe, prenons deux exemples : le déplacement du verbe vers la flexion (F°) en français, comme le montre la structure (5) ci-dessus.

Supposons que l'adverbe a une position préverbale fixe dans la structure de la phrase en français, comme en anglais. Cette hypothèse peut servir comme test affirmant ou infirmant le déplacement du verbe vers la tête F° ou pas :

(08)

- a Jean parle souvent anglais
- \*b Jean souvent parle anglais

L'agrammaticalité de (8.b) face à (8.a) nous laisse conclure que le verbe se déplace obligatoirement vers la F° pour vérifier ses traits, un déplacement qui est visible est syntaxique. Considérons maintenant des structures similaires en anglais :

(09)

- a Bill often speaks French  
(\*Bill souvent parle français)
- \*b Bill speaks often French  
(Bill parle souvent français)

Partant de la même hypothèse relative à la position préverbale des adverbes, nous constatons que le verbe en anglais ne fait pas le déplacement par-dessus l'adverbe d'où la grammaticalité de (9.a), autrement la structure devient agrammaticale

<sup>8</sup>La théorie X-barre a une capacité descriptive tellement forte qu'elle dépasse largement une langue particulière comme le français. Il décrit d'une manière typologique les données des langues romanes, slaves, sémitiques, germaniques, entre autres. cf. Chomsky 1981.



comme le montre (9.b). Le contraste entre les deux langues s'explique par le trait morphologique (verbal) fort du verbe en français par rapport à celui de l'anglais qui est faible. Selon Pollock (1989), ce trait fort du verbe en français incite le locuteur à déplacer la tête verbale ( $V^{\circ}$ ) vers celle de ( $F^{\circ}$ ). En revanche, le trait morphologique du verbe en anglais est faible, le déplacement du verbe ( $V^{\circ}$ ) à  $F^{\circ}$  ne se fait que plus tard, en Forme Logique<sup>9</sup>. Ainsi, le verbe en anglais obéit au *principe de dernier recours* qui consiste à retarder le déplacement au plus tard, et donc à économiser le processus de dérivation. En revanche, le verbe en français, en exigeant le déplacement du verbe viole ce principe de procrastination et donc d'économie, pour assurer la grammaticalité de la phrase.

### 1.7 Alternance codique

L'alternance codique, appelée aussi *code switching*, est une alternance d'au moins deux codes linguistiques. Le bilingue qui pratique l'alternance codique devra inhiber la langue en cours pour intégrer des items ou la structure de l'autre; il sélectionne et désélectionne en fonction de sa compétence, de sa propre habitude qui constitue un véritable entraînement cérébral. Cet entraînement permet au locuteur de fournir un minimum d'effort, parce qu'il emprunte de chacune des deux langues, les mots et les structures qu'il maîtrise le plus. Faute d'avoir une égale maîtrise des deux langues, et pour plusieurs raisons, particulièrement la raison cognitive, le bilingue cherche à fournir un effort moindre par un usage alterné<sup>10</sup>. Il s'agit ici d'une alternance de codes d'incompétence qui est une stratégie de communication utilisée par un bilingue et qui consiste à alterner deux codes en faisant appel à sa langue maternelle (langue objet) pour suppléer un manque de compétence dans la langue cible. Une autre hypothèse opposée à la première, liant alternance de code à la compétence, en considérant que le recours à l'alternance codique, comme un signe de forte compétence linguistique. Entre les deux hypothèses, il y a un objectif commun chez le locuteur, c'est de passer son message avec le moindre effort cognitif. Cette économie recherchée n'est pas aléatoire. Outre les contextes sociolinguistiques et psycholinguistiques, des contraintes d'ordre lexical, phonologique et morphosyntaxique sont proposées pour expliquer linguistiquement le recours à l'alternance codique<sup>11</sup>. Le locuteur du français ayant comme une autre langue comme première langue utilise souvent ce phénomène d'alternance codique. Prenons des structures produites par un locuteur franco-marocain :

(10)

<sup>9</sup> cf. Pollock, 1989, un travail crucial où la projection flexionnelle dite IP est éclatée pour la première fois à deux projections, l'une pour le temps et l'autre pour l'accord. Dans son article, Pollock présente aussi une analyse typologique pertinente selon laquelle les langues se distinguent, entre autres, par la valeur des traits qui déterminent l'ordre des mots dans telle ou telle langue.

<sup>10</sup>cf. Grosjean, 1993.

<sup>11</sup>cf. Almeida, Balaze et Rubin, 1994, entre autres.

- (11)
- a wahed sseyed que tu connais bien  
Un monsieur que tu connais bien
  - \*b wahed sseyed lli tu connais bien  
Un monsieur que tu connais bien
- (11)
- a Un monsieur lli kat3arfu mezian  
Un monsieur que tu connais bien
  - \*b Un monsieur que t3arfu mezian  
Un monsieur que tu connais bien

Même s'il s'agit d'une structure relative restrictive dans le paradigme ci-dessus, nous observons deux contrastes. Ces derniers montrent que la tête de la relative (le pronom relatif) sélectionne impérativement son complément dans la même langue, une restriction appliquée cognitivement par le locuteur. Il est possible de stipuler qu'une telle restriction est motivée par la loi du moindre effort. :

- (12)
- En dépit de l'alternance codique, le pronom relatif et son complément doivent appartenir à la même langue.

Une contrainte comme (12) montre que le locuteur n'a pas le libre choix dans son alternance codique, et le moindre effort qui anime tout locuteur est restreint par d'autres règles et principes purement linguistiques.

## 2. L'économie graphique

### 2.1 Service de messages succincts

Les messages transmis par internet ou par téléphone, illustrent bien la tendance vers de la loi du moindre effort. Ils sont de plus en plus utilisés sur les plateformes et applications de messagerie instantanée, telles que *WhatsApp*, *Twitter*, *Snapchat*, *Messenger*, etc. L'écriture numérique a pris une vraie dimension en matière de communication à distance. Nous prenons comme exemple le SMS, un acronyme anglais signifiant '*Short Message Service*' ; appelé en français '*Service de messages succincts*'. En effet, le message textuel constitue un cas spécial de communication puisqu'il est restreint par un protocole qui limite l'espace à un certain nombre de caractères par message, y compris l'espace vide. Ces conditions appellent l'usage des formes minimales (abréviations, icônes, chiffres, etc.) pour un contenu maximal. Cela, dans le cadre d'une stratégie d'économie qui a pour but de ménager l'effort. Ecrire tout le mot est une consommation maximale d'effort. L'écriture inventive des SMS semble échapper aux contraintes phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Par la transgression des normes linguistiques, particulièrement l'orthographe, le destinataire semble être simultanément libéré des règles et avoir gagné du temps en faisant un minimum d'effort. Il s'agit des graphies approximatives et proches de la transcription phonétique des sons, de

l'élision de consonnes ou des voyelles, d'agglutination de mots, de liaisons, etc. L'accent est plutôt mis sur le son à transcrire phonétiquement même approximativement, sans tenir compte des règles d'orthographe. Le mot est ainsi écrit tel qu'il est prononcé ou entendu par le destinataire. Nous présentons ci-dessous quelques exemples illustrant le langage SMS :

alp = à la prochaine	NRJ = Energie	karaT = karaté	ras = rien à signaler
atte = à tout à heure	en+ = en plus	L8 = lui	rdv = rendez-vous
abs = absent	ERV = énérvé	max = maximum	6 = si
bcp = beaucoup	Fb = facebook	mè = mais	svt = souvent
bi1 = bien	fds=fin de la semaine	mm = même	svp = s'il vous plaît
bjr = bonjour	fr8 = fruit	9 = neuf	tg = ta gueule
bv = bravo	ga = garçon	Nb = nombre	tk = en tout cas
kdo = cadeau	big = gros	OQP = occupé	tjr = toujours
cad= c'est-à-dire	go = aller	Pt = peut-être	Tkt =ne t'inquiète pas
cki = c'est qui	IR = hier	+ = plus	1 = un
cmt = comment	ErÈ = heureux	po1 = point	vas-y = vazi
chx = cheveux	info = information	prk = pourquoi	vi1 = viens
ds = dans	Net = internet	qd = quand	vous = vs
D6D = décider	G la N = j'ai la haine	koi29 = quoi de neuf	WE = week-end
10ko = dictionnaire	Lol = je rigole	klq1 + quelqu'un	Y = yeux
dc = donc	JV = j'y vais	raf = Rien à faire	Zn = zen

Nous constatons donc que la formation des unités ci-dessus se base essentiellement sur l'abréviation et la suppression. Même s'il est encore difficile de dégager les règles spécifiques à ce système linguistique, on peut, cependant, constater les récurrences suivantes :

- a- La succession des 'consonnes' comme dans *vs* = vous ; *msg* = 'message'.
- b- La suppression du graphème final non réalisé phonétiquement : *vit* = vite ; *control* = 'contrôle' *pa* = 'pas' ; *retar* = 'retard'.
- c- L'élision avec agglutination dans certains syntagmes : *jtekoute* = 'je t'écoute'.
- d- La formation de suites d'initiales de morphèmes constituant des syntagmes ou expressions comme *RAS* pour 'rien à signaler'; *fds* pour 'fin de la semaine'.
- e- La simplification de la graphie de certains verbes : *é* pour 'est' ; *fé* pour 'fait' ; *g* (*G*) pour 'j'ai'.
- f- L'usage des chiffres romains de 1à 9 : *Bi1* pour 'bien', *2vi1* pour 'devient', *6tème* pour 'système', *bon8* pour 'bonne nuit'.
- g- L'usage de l'équivalent en anglais : *go* pour 'aller' ou *big* pour 'gros'.

En visant l'économie par le biais de la loi du moindre effort, la communication par SMS est à la fois rapide et simple. L'utilisateur de ce langage tente de passer son message dans un temps record, sans en affecter la pertinence. Ces avantages semblent avoir une influence sur la langue française. Certains pensent même qu'il s'agit là d'une nouvelle occasion de pratiquer l'écrit et simplifier l'orthographe<sup>12</sup>. Mais la pratique du langage par SMS reste limitée à la communication plutôt numérique et à une communauté généralement très jeune.

## 2.2 Question d'orthographe

Personne ne peut nier que pour toute langue, une orthographe correcte est un atout précieux, particulièrement pour la poursuite des études et la vie professionnelle. Cependant, l'orthographe du français reste incontestablement l'une des plus difficiles à apprendre et à pratiquer. Son coût revient cher malgré son auréole culturelle, en raison des difficultés rencontrées par les apprenants. En effet, la difficulté de l'acquisition du français est une des conséquences de la complexité de l'orthographe. La capacité d'écrire correctement le français décline de plus en plus, aussi bien au primaire qu'à l'université. Plus l'orthographe est complexe, plus l'école doit consacrer du temps à l'enseignement de langue. Le nombre d'heures moyen par semaine dévolu au cours de langue maternelle fluctue considérablement selon les pays. Cette complexité pousse à consacrer plus de temps à l'orthographe au détriment d'autres compétences linguistiques telles que la compréhension ou l'expression. Plus que jamais, l'orthographe risque de devenir un obstacle, non seulement à l'acquisition de la langue française, mais aussi au savoir qui en dépend. Il est clair donc qu'il existe une relation de cause à effet entre la simplicité de l'orthographe et la grammaire d'une langue d'une part, et l'acquisition de cette dernière d'autre part. La complexité de l'orthographe française prend plusieurs formes, les homophones grammaticaux par exemple: un verbe comme 'donner' qui ne se distingue à l'oral que par les personnes : Je donne, tu donnes, il donne, ils donnent, donne. La même confusion est observée entre 'donner', 'donnez', 'donnaient' ; ou encore entre 'ces' et 'ses', 'c'est' et 's'est'. La conjugaison irrégulière d'un verbe comme le verbe 'aller' est un autre exemple de cette complexité : 'il va', 'il est allé', 'il ira', 'qu'il aille'. Quant à l'accord du participe passé, il accapare à lui seul une grande partie de l'énergie mobilisée dans l'apprentissage de la grammaire et de l'orthographe. En outre, les consonnes doubles non prononcées comme telles constituent une des plus grandes sources d'erreurs en français ; pourquoi devait-on écrire 'modèle', 'diète', 'arbalète', 'secrète', 'partisane'..., mais 'aquarelle', 'dette', 'étiquette', 'nette', 'paysanne'... ? Ce n'est pas ici le lieu de répéter les nombreuses critiques de l'orthographe du français, mais juste pour rappeler qu'il est plus que jamais nécessaire de la

---

<sup>12</sup> cf. Seymour, Aro et Erskine 2003.

simplifier et de la rendre moins rebelle. Certes, simplifier l'orthographe du français ne va pas rendre son acquisition à la portée de tous, mais ce sera un pas considérable, pédagogiquement parlant. La question qui se pose est de savoir pourquoi l'orthographe du français est si compliquée ? C'est une question à laquelle aucun linguiste ne peut répondre. C'est la preuve que la loi du moindre effort n'est pas toujours et systématiquement le choix optimal. La complexité de l'orthographe française va même à l'encontre de cette loi. Il faut souligner que le français n'est pas le seul dans ce cas ; d'autres langues comme le russe, le chinois, le japonais, ou l'arabe connaissent des difficultés phonétiques, morphologiques ou syntaxiques qui ne tiennent pas en compte la loi du moindre effort et l'économie linguistique<sup>13</sup>. La logique du moindre effort n'est donc pas respectée partout. Toutes les langues ont une part de complexité. Autrement, chacun d'entre nous serait capable de parler et écrire des dizaines de langues, chose qui est loin d'être réalisable.

### Conclusion

Il est vrai que tout acte de communication est soumis à deux exigences souvent opposées : La première est de transmettre un contenu en mettant en œuvre le minimum d'effort possible, soit de la part du locuteur ou de l'interlocuteur. Cela se traduit par un souci de concision et de pertinence. La seconde consiste à transmettre ce contenu de la manière la plus claire qui soit. Ce qui se traduit encore par un souci d'exhaustivité, voire de redondance. Cela va à l'encontre de l'économie et du moindre effort. Tout énoncé se trouve donc pris dans l'engrenage de ces deux forces contradictoires. L'excellence exige que l'énoncé satisfasse les deux conditions : être concis tout en étant clair, chose qui n'est pas toujours facile. Tout en reconnaissant la force et la pertinence de la loi du moindre effort, nous avons essayé de la relativiser. Dans le cadre de cette relativisation, nous rappelons les remarques suivantes :

- Une fausse liaison en français peut être une maladresse.
- La non-communication pourrait être une conséquence directe du moindre effort.
- Des opérations syntaxiques et morphologiques semblent couteuses mais indispensables pour la bonne formation de certaines constructions.
- Le locuteur ne semble pas libre en alternance codique.
- Malgré le fait qu'il est extrêmement économique, le langage par SMS reste limité.
- Une orthographe moins économique par sa complexité s'impose naturellement.

Enfin, je dirai que la loi du moindre effort reste capitale pour toutes les théories linguistiques et au-delà. Elle peut en effet être utilisée pour répondre

---

<sup>13</sup> L'allemand compte trois traits d'accord de genre : le masculin, le féminin et le neutre, le français : deux et l'anglais : un. Quant à l'arabe 'classique', il compte trois marques morphologiques de nombre : singulier, duel et pluriel, sans compter les différentes formes du pluriel.

pertinemment à plusieurs questions. Cependant, nous avons vu qu'une application systématique de cette loi risque parfois d'amener à des dérivations inacceptables et à des solutions *ad hoc*. D'où la nécessité de clarifier davantage le système de fonctionnement de la loi en question. C'est un vaste programme de recherche linguistique.

### Références bibliographiques

- ALMEIDA Jacqueline, BALAZE Hedi and RUBIN Edward. 1994. Code-Switching and X-Bar Theory: The Functional Head Constraint. In *Linguistic Inquiry*, Vol. 25, No. 2, 1994), pp. 221-237.
- CHOMSKY Noam. 1995. *A Minimalist Program*, Cambridge, MA, MIT Press.
- CHOMSKY Noam 1991. 'Some Notes on Economy of Derivation and Representation', ed. R.
- CHOMSKY Noam. 1981. *Lecture on Government and Binding*. Dordrecht, The Netherlands : Foris.
- COLLINS, Chris, 2001, Economy conditions. In Mark Baltin and Chris Collins (ed.), *the Handbook of Contemporary Syntax Theory*, 45-61. Oxford, UK: Blackwell.
- FREIDEN Robert. 1991. *Principles and Parameters in Comparative Grammar*, pp. 417- 454. Cambridge, MA, MIT Press.
- GROSJEAN François. 1993. "Le bilinguisme et le biculturalisme : essai de définition", TRANEL 19, Institut de Linguistique, Université de Neuchâtel-Suisse, 13-41.
- HORNSTEIN Nobert. 2005. *What Do Labels Do: Some Thoughts on the Endocentric Roots of Recursion and Movement*. Ms., University of Maryland. College Park, Md.
- LASNIK Howard. 1998. Restricting the theory of transformations: A case study. In *Explanation in Linguistics*, ed. Norbert Hornstein and David Lightfoot, pp.152-173. London. UK.
- MARTINET André 1960. *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- SEYMOUR Philip ARO Miko et ERSKINE Jane. 2003. 'Foundation literacy acquisition in European orthographies'. in *British journal of psychology*, n°94, pp.143-174.
- POLLOCK Jean-Yves. 1989. "Verb movement, universal grammar, and the structure of IP". *Linguistic Inquiry* 20(3), pp.365-424.
- VENDRYES Joseph. 1939. *Le langage, introduction linguistique à l'histoire*, Albin Michel
- POLLOCK Jean-Yves. 1989. "Verb movement, Universal Grammar, and the Structure of IP". In *Linguistic Inquiry*, Vol. 20, N° 3, pp. 365-424.
- SPERBER Don & WILSON Deirdre. 2004. "Relevance Theory". In Horn, L.R. & Ward, G. (eds.) *The Handbook of Pragmatics*. Oxford: Blackwell, pp. 607-632.
- ZIPF George Kingsley. 1949. *Human Behavior and the Principle of Least Effort: An Introduction to Human Ecology*. Addison-Wesley Press.